

Il est l'auteur de l'initiative sur la justice: tel un missionnaire, l'entrepreneur Adrian Gasser parcourt le pays

La justice indépendante, son credo



« ARIANE GIGON, COIRE

Juges fédéraux » Son énergie semble inépuisable: à 78 ans, le Bâlois Adrian Gasser, auteur de l'initiative sur la justice soumise au vote le 28 novembre, est sans cesse en mouvement. Il passe de Fribourg à Coire, en passant par Langenthal (BE) et Sarnen (OW), pour aller de débat en débat, dans tout le pays.

Sur le veston d'Adrian Gasser se détache une broche faite de trois barres, légèrement inclinées, deux noires et une rouge. «Ce sont les trois pouvoirs, explique-t-il, l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Ce dernier est en rouge car il doit absolument être indépendant des deux autres. Il faut bien trouver des moyens d'attirer l'attention!» lâche-t-il en riant. L'homme a l'air de savourer la notoriété que lui amène la campagne de votation sur son idée, des décennies après l'avoir imaginée.

Davantage de femmes?

L'idée en question: tirer au sort les juges fédéraux pour garantir leur indépendance, en supprimant les liens actuels, y compris financiers, des juges rattachés à des partis, et interdire la réélection, «qui conduit les juges à faire campagne au lieu de se consacrer à leur travail».

Avant le tirage au sort, une commission spécialisée vérifiera les compétences des candidats. «Et des candidates, précise Adrian Gasser, car les femmes seront plus nombreuses, j'en suis sûr. Elles rechignent aujourd'hui à adhérer à des partis politiques et nous perdons de nombreux talents juridiques.»

Une idée qui date

Né à Bâle dans une famille de quinze enfants, Adrian Gasser dit avoir eu la révélation de la nécessité du tirage au sort très jeune. Mais ce n'est qu'en 1985 qu'il l'a rédigée et en 2018 que la récolte des signatures a été lancée.

Entre-temps, Adrian Gasser avait fait beaucoup parler de lui, pas toujours en bien. Après une carrière à Paris et à Bruxelles dans le conseil aux



Sur le veston d'Adrian Gasser se détache une broche faite de trois barres, représentant les trois pouvoirs. Keystone-archives

entreprises, le Bâlois, devenu expert-comptable, avait racheté plusieurs entreprises textiles avant de les fermer, souvent après des conflits avec le personnel et les syndicats.

Contre Christoph Blocher

Dans les années 1990, son nom apparaît en lien avec de nombreuses plaintes en justice, y compris contre des médias. Il en gagne certaines, en perd d'autres. La défaite, au Tribunal fédéral, contre un autre indus-

triel, Christoph Blocher, est résumée ainsi dans un journal: «Le bulldozer politique contre le Napoléon du textile.» Alors, déjà, Adrian Gasser parle de «justice corrompue».

S'il ne manie plus la répartie agressive comme durant ces années-là, Adrian Gasser continue à parler de corruption à propos de la justice. De «corruption institutionnelle», précise-t-il, présentant, pour prouver ses dires, une étude d'Odile Ammann, professeure associée à la

Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Car Adrian Gasser est soutenu par des universitaires, comme Mark Livschitz, Margit Osterloh ou encore le politologue Nenad Stojanovic.

Collaboratrice scientifique au sein du comité d'initiative, Karin Stadelmann confirme que «l'engagement d'Adrian Gasser est immense et extraordinaire». Elle admet qu'«en tant que femme, plus jeune et engagée politiquement», elle a parfois d'autres vues sur certains

mots à utiliser, «mais les échanges sont motivants et empreints de reconnaissance».

Pour Gerhard Andrey, conseiller national écologiste fribourgeois, qui l'a rencontré lors d'un débat à Fribourg, «Adrian Gasser est le type même du patron à l'ancienne, sympathique, qui a un fort sentiment de soi et de ce qu'il propose. Concernant la politique fédérale, il voit les choses trop en noir et blanc. Quant à l'initiative, elle thématise de bonnes

questions, comme la réélection des juges, et le financement de la politique, mais le tirage au sort des juges tel que proposé va créer de nouveaux problèmes au lieu de les résoudre.»

«Maladie du pouvoir»

Une fois lancé, Adrian Gasser est intarissable. «Aucun parti ne soutient l'initiative, ce qui n'est pas étonnant, puisque le tirage au sort leur fera perdre de leur pouvoir et des revenus financiers (les juges fédéraux versent un montant à leur parti respectif, ndlr).» Puis il aborde le mécontentement grandissant, selon lui, dans la population: «Lorsqu'ils s'opposent à l'Etat, les individus perdent dans 95% des cas», assure Adrian Gasser. Selon lui, «c'est la maladie du pouvoir: pour le garder, il faut l'élargir, et pour cela, il faut dominer les juges et les médias».



«Un patron à l'ancienne, sympathique, qui a un fort sentiment de soi et de ce qu'il propose»

Gerhard Andrey

Le tirage au sort des juges est, Adrian Gasser en est convaincu, un moyen de restaurer la confiance des citoyens dans le système judiciaire. Les millions de francs dépensés pour cette initiative sont-ils bien investis? Il sourit: «Durant les années difficiles, j'étais comme un homme qui tombe d'une falaise et qui se dit que, s'il survit, il construira une chapelle. Moi, je m'étais dit que je lancerais une initiative populaire.»

Adrian Gasser est donc passé à l'action, toujours à la manière décrite en 1994 par le journaliste alémanique Res Strehle dans le *Magazin*: «Seul contre tous.» >>

Conditions fixées pour Beznau

Nucléaire » La centrale nucléaire de Beznau a réalisé d'importantes améliorations de ses installations ces dernières années, mais des vérifications supplémentaires sont encore nécessaires pour lui octroyer un droit d'exploitation à long terme. Telles sont les conclusions tirées par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) suite à son réexamen de la sécurité.

Sise à Döttingen (AG), l'installation qui compte les deux

plus anciens réacteurs de Suisse «a été exploitée avec le soin nécessaire pendant la période d'évaluation de 2012 à 2016 et se trouvait à un bon niveau du point de vue de la sécurité technique», a écrit hier l'IFSN.

Dans certains domaines toutefois, la conception initiale de la centrale ne correspond plus à l'état de la recherche. Après les importants rééquipements déjà réalisés, l'IFSN formule de nouvelles exigences. >> ATS

MAFIA

ARRESTATIONS EN SUISSE

Six personnes ont été arrêtées dans les cantons des Grisons, de Saint-Gall, du Tessin et de Zurich suite à des demandes d'extradition de l'Italie. La justice transalpine leur reproche des infractions en matière de stupéfiants et, pour certaines d'entre elles, d'être membres d'une organisation criminelle, sur le modèle d'un clan de la 'Ndrangheta, la mafia calabraise. ATS

Coup de frein pour le train

Transports publics » L'augmentation du trafic voyageurs va ralentir d'ici 2050.

Le trafic voyageurs augmentera deux fois moins vite que la population d'ici 2050. Davantage de télétravail, extension de l'urbanisation et vieillissement de la population expliquent ce découplage, selon les Perspectives d'évolution du transport 2050 présentées hier.

«Les prestations de transport du trafic voyageurs (en voyageurs-kilomètres) n'augmenteront que de 11% d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2017, contre 21% de plus pour la population dans ce même intervalle», a détaillé le Département fédéral des transports (DETEC).

Au final, en trente ans, la part des transports publics passe de 21 à 24%, celle du vélo passe de

2,1 à 3,8%, tandis que les distances parcourues en voiture diminuent de 73 à 68%. Parmi celles-ci, un tiers seront effectuées à bord d'une voiture automatisée. Près de 4% de la population continue à se rendre à pied sur son lieu de travail.

Pour les marchandises, une forte croissance, de 31%, est attendue. Mais cette hausse reste inférieure à celle de la progression économique prévue. >> ATS